« Je ne devrais pas boire, car je suis musulman pratiquant » : à Caen (14), il s’exhibe devant la terrasse d’un bar ; déjà condamné à quatre reprises, il écope d’un sursis

28/03/2026 à 11h25



Le 8 février 2026, un couple installé à la terrasse d’un bar de la rue Ecuyère à Caen assiste à une scène d’exhibitionnisme. Les policiers interpellent rapidement le contrevenant, dissimulé derrière des séparations végétalisées de terrasse, quelques mètres plus loin.

Originaire de la banlieue rouennaise, l’homme est placé sous contrôle judiciaire et fait l’objet d’une expertise psychiatrique. Il comparaît libre devant le tribunal correctionnel de Caen en comparution immédiate le 25 mars. “Je ne devrais pas boire, car je suis musulman pratiquant, reconnaît-il. Alors, je suis venu à Caen pour que personne ne me reconnaisse, et en plus, je suis sous antidépresseurs. J’ai honte.”

[…]

La Manche Libre